



Communiqué de presse du jeudi 15 octobre 2009

Appel aux vignerons

## **Démonter rapidement les filets, c'est épargner la faune !**

**Alors que les vendanges se terminent, les organisations de protection des oiseaux et des animaux, associées à Vitiswiss, la Fédération suisse pour la production écologique en viticulture, rappellent aux vignerons qu'il est impératif d'enlever les filets de protection sitôt les vendanges effectuées. En effet, ces derniers constituent des pièges potentiels mortels pour de nombreux oiseaux et hérissons. Diverses organisations et instituts liés à la protection de la faune et aux pratiques viticoles travaillent de concert pour améliorer la situation.**

Les vendanges, à l'exception des récoltes tardives, sont en passe de se terminer dans la plupart des régions viticoles du pays. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, l'association de protection des hérissons Pro Igel, la Protection Suisse des Animaux PSA et Vitiswiss, la Fédération suisse pour la production écologique en viticulture demandent aux vignerons qui utilisent des filets pour protéger leur récolte de démonter les filets sitôt la parcelle vendangée. Ceux-ci représentent en effet des pièges potentiels mortels pour de nombreux oiseaux et pour les hérissons.

Le démontage rapide des filets fait partie des directives édictées par la station de recherche agronomique Agroscope Changins-Wädenswil ACW en vue de réduire les impacts négatifs à la faune sauvage causés par ces mesures particulières de protection des raisins. C'est pour cette raison que depuis près de 10 ans, Vitiswiss exige de ses membres le respect de ces directives pour l'obtention du label Vinatura®. Des récentes enquêtes conduites par la Station ornithologique suisse et Pro Igel ont montré que les directives pour la pose correcte des filets n'étaient pas toujours respectées dans l'ensemble du monde vitivinicole.

Les organisations citées participent notamment à un groupe de travail en vue d'améliorer la situation sur le plan suisse. Ce groupe comprend des représentants des diverses organisations de protection de la nature et des animaux, ainsi que de la profession, de la vulgarisation agricole ainsi que de la recherche. Le groupe de travail souhaite, en particulier, augmenter la sensibilisation des vignerons à cette problématique afin d'améliorer le respect des directives pour l'utilisation des filets de protection.

Annexe : fiche technique et directives élaborées par l'Agroscope Changins-Wädenswil

### **Plus d'informations :**

ASPO/BirdLife Suisse, François Turrian, tél. 079 318 77 75

VITISWISS, Monique Perrottet, tél. 079 640 28 30

Pro Igel, Barbara Trentini, tél. 044 768 37 78